

La Voix des Peuples minoritaires

Les identités se rencontrent

Revue éditée par
l'Assessorat
de l'éducation et
de la culture
Région autonome
Vallée d'Aoste

Tisser la toile

Le premier Festival, porté par l'enthousiasme, était en quelque sorte un essai. Lors du deuxième, nous avons compris que l'idée était bonne : nous avons alors corrigé certaines erreurs et introduit des innovations. Avec le troisième, nous avons constaté que la manifestation avait commencé à faire son chemin, qu'elle avait le consensus des peuples concernés et qu'elle allait peu à peu établir sa forme, afin de devenir à la fois un instrument toujours plus efficace pour le combat de tous les peuples minoritaires et un moment incontournable d'échange, de dialogue, d'enrichissement, de réflexion, de convivialité et d'amitié. Certes, de nouvelles mises au point seront encore nécessaires, mais ces évolutions prochaines ne constitueront, je pense, que les signes évidents de la bonne santé d'un Festival qui grandit, qui se fortifie et qui, chaque année, voit augmenter le nombre des peuples participants. Nous avons eu la grande satisfaction, lors de la dernière édition, de voir que les hôtes du Festival reconnaissaient le rôle central du peuple valdôtain dans cette œuvre de tissage politique et d'organisation, visant à établir un réseau commun, grâce auquel nous pourrions communiquer plus facilement et mieux coordonner nos actions. Pour nous, comme pour ce réseau, la création du Bureau

des Peuples minoritaires s'est avérée une solution d'une grande utilité : nous avons finalement un noyau opérationnel qui noue des relations, répond aux sollicitations et construit sa banque de données, instrument indispensable pour l'efficacité du réseau même.

Après avoir invité, en septembre dernier, les peuples frères à réfléchir sur les racines, voire l'origine, et sur la diversité et la richesse de notre patrimoine linguistique et culturel, nous avons pensé, lors de la prochaine rencontre, que nous pourrions faire un pas supplémentaire dans notre réflexion commune.

S'il est important de savoir d'où nous venons, dans quel humus plongeant nos racines, il est important aussi de comprendre où nous allons.

Où mieux : où nous voudrions aller. Nos sociétés respectives ont profondément changé au cours des dernières décennies. La plupart de ces changements ne sont pas venus du fond de nos cultures, mais ont été véhiculés par le vaste mouvement globalisant qui touche désormais toute la planète. Cette nouvelle situation, avec ses tonalités multiethniques et plurilinguistiques, qui peut nous plaire ou non, doit, de toute façon, être affrontée. D'un côté, les peuples libres ne sauraient subir ni accepter de manière acritique

toutes les sollicitations externes que la puissance des médias modernes nous imposent ; de l'autre côté, il ne faut pas non plus refuser en bloc toute modernité, comme si celle-ci nous faisait peur. Nous devons, au contraire, lui faire face afin de bien la connaître et pour pouvoir adapter les opportunités qu'elle offre à nos exigences culturelles, linguistiques et - pourquoi pas ? - économiques au sens le plus large du terme. Pour cela, chacun de nos peuples a besoin des autres. Seuls, nous n'avons que peu de chances de pouvoir efficacement maintenir notre liberté et de permettre à notre culture d'évoluer dans la continuité. Pour cela, nous avons besoin d'un réseau qui nous unisse et qui permette à l'aide mutuelle, à la solidarité, de se manifester. Voilà pourquoi, en vue du prochain Festival, nous soumettons à la réflexion générale le thème suivant : « **Les minorités à l'âge d'internet : réseaux et solidarité** ».

Laurent Viérin

Assesseur à l'éducation et à la culture
de la Région autonome Vallée d'Aoste





Le projet

Festival des Peuples minoritaires 2011 : impressions, réflexions, suggestions



Le Festival terminé, il est temps d'en tirer un premier bilan. Pour cela, nous avons décidé de laisser la parole à deux des participants à ces journées valdôtaines, pour qu'ils nous fassent part de leurs impressions. Ce qui suit ne reflète donc pas l'opinion des organisateurs : c'est bien d'un regard de l'extérieur qu'il s'agit, probablement plus objectif et certainement plus spontané. Cette fois, ce sont un Sarde et un Québécois qui nous disent ce qu'ils pensent : la largeur de l'océan entre eux ne saurait empêcher les peuples frères de s'exprimer et d'être sur la même longueur d'onde...

Le minoranze linguistiche scoprono, o riscoprono, l'unità come antidoto alla crisi. Il messaggio più forte del Festival di quest'anno è stato proprio quello di rafforzare i fili che tengono unite popolazioni che, in qualche modo, rivendicano ancora oggi una loro specificità; di tessere la tela di una rete, di un federalismo reale e diverso da quello propagandato invano negli ultimi venti anni, che contrasti non solo il vento capzioso dell'omologazione culturale, ma anche la burrasca sociale ed economica presente. A mio avviso, l'appuntamento funziona e potrà diventare nei prossimi anni un ritrovo fisso per chi si occupa di diversità culturali e linguistiche all'interno dello Stato italiano, e non solo. I partecipanti si sono trovati a proprio agio e Aosta si è letteralmente aperta a un'offerta di musica, dibattiti, opportunità, esperienze. Tuttavia, se mi è consentito un piccolo consiglio provocatorio, nell'organizzazione punterei a creare piuttosto un "villaggio" dei popoli minoritari all'interno della città, nel quale raccogliere tutte le iniziative: stand, dibattiti, musica e folklore. Questo per favorire l'amalgama dei partecipanti e ottimizzare la trasmissione di contenuti che altrimenti rischiano di non essere usufruiti a pieno titolo dai protagonisti del Festival, i rappresentanti delle minoranze linguistiche.

Per me personalmente e per tutta la delegazione sarda, si è trattato di un'occasione di crescita per il confronto con la realtà culturale, linguistica e istituzionale della Valle d'Aosta.

Un'esperienza autonomistica di valenza storica in Italia, che vanta legami antichissimi (anche politico-culturali) con l'autonomia sarda, che rappresenta un *unicum* all'interno dello Stato italiano e che va assolutamente salvaguardata; di particolare interesse per noi l'applicazione del multilinguismo tradizionale della Regione.

A àteros annos cun salute! ♦

Giuseppe Corongiu
Regione autonoma de Sardigna

En invitant les Québécois - dont je suis un représentant « pure laine », comme on dit chez nous, c'est-à-dire un descendant des colons français de la Nouvelle-France - à l'occasion de sa III^e édition, le Festival des Peuples minoritaires prend véritablement et pour la première fois une envergure internationale. En effet, dans un contexte de forte globalisation économique et de plus en plus politique, l'union des idées et de la voix de tous les peuples minoritaires pourrait s'avérer une incontournable force dans l'arène des enjeux stratégiques nationaux et supranationaux de demain.

Par ailleurs, je crois que si les rencontres entre délégués des peuples représentés au Festival sont particulièrement cordiales et chaleureuses, c'est entre autres grâce à la profonde sensibilité qu'a gravé en eux le burin de la défense et de la difficile promotion de leur identité, une réalité commune à toutes les minorités. À des degrés divers, nous nous savons infériorisés ; mais, rassemblés, nous nous sentons plus forts. Ces liens qui se tissent peuvent aider à faire émerger une nouvelle perspective, selon laquelle les peuples minoritaires pourraient mieux se définir, voire se définir autrement. Le développement de cette alliance peut aussi les aider à prendre conscience qu'ils forment peut-être une entité, dont il serait opportun d'identifier les paramètres caractérisants et de suivre l'évolution ; il conviendrait aussi de déployer les mesures adaptées pour non seulement en assurer la survie, mais aussi en permettre l'essor. C'est un privilège qu'il existe en Vallée d'Aoste ce carrefour, ce lieu de rencontre, d'échange, de réflexion et de célébration pour tous ces peuples. À la fois une fête et un incubateur d'idées, un lieu qui dévoile d'autres réalités, d'autres mentalités, un lieu d'appui aussi, pour que prenne forme un message universel des peuples minoritaires adressé à tous les peuples. ♦

Gérald Paquin
Délégué du Québec

Institutions et territoire

Un nouveau souffle

1. Collège d'Études fédéralistes 2011. Salle des conférences Pensionnat F. Chabod



La décision de réactiver, ne fût-ce que sous forme très (trop ?) réduite, le Collège d'Études fédéralistes et de l'axer carrément sur la question minoritaire s'est avérée une stratégie payante. L'édition de 2011, en effet, a connu un franc succès, tant en termes de présences que d'intérêt. Les raisons en sont à notre sens nombreuses : la participation de plusieurs délégations qui connaissent à fond le problème a assuré une intensité passionnée aux débats ; la qualité de l'enseignement, qui a permis, en revanche, de prendre de la hauteur sur des thèmes qui suscitent souvent une forte émotion et, surtout, l'actualité brûlante du problème minoritaire ont fait du Collège un point de rencontre naturel pour ceux, toujours plus nombreux, qui s'y intéressent. En effet, non seulement la mondialisation et la dématérialisation de l'économie moderne n'ont pas « raboté » les identités nationales, les réduisant à un dénominateur commun assez petit pour pouvoir se passer d'une langue particulière, d'une patrie aimée ou d'un vécu à soi, mais, bien au contraire, elles ont - par leur aride cosmopolitisme, par le mépris royal

qu'elles affichent pour l'homme qui n'est pas exploitable (la « ressource humaine »), par l'écart béant et grandissant entre des élites s'enrichissant démesurément et la masse qui s'appauvrit rapidement - fait renaître partout le désir d'être autre chose qu'un simple acteur économique. Or, cette conscience aigüe de ne pas pouvoir, ni vouloir être absorbé par un « tout » différent de soi, cette douleur de se savoir faible et peut-être condamné, cette crainte d'une menace émanant d'un « autre » plus fort et souvent agressif, les minorités les connaissent bien, trop bien même. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'elles soient en première ligne, leurs sens alertés et aiguisés par des décennies, voire des siècles, de lutte, face à cette nouvelle menace. Et, ironie de l'histoire, elles jouent ainsi le rôle de vigies, donnant l'alerte non seulement pour elles-mêmes, mais aussi en faveur d'autres peuples, y compris ceux qui les menaçaient ou les menacent toujours. Car, enfin, chacun voit bien que l'ennemi d'hier, l'État-nation centralisateur et niveleur, n'est plus que l'ombre de lui-même. D'autres pouvoirs, encore plus redoutables, s'en sont emparés, ne lui laissant que sa forme et en utilisant à fond les seuls pouvoirs de police et de perception des impôts. Partout, en effet, le service public régresse, partout les prélèvements augmentent, partout le tissu social se délite et l'égoïsme progresse. Mais cette dynamique meurtrière, qui semble inéluctable et que l'on prend soin, en tous cas, de nous présenter comme telle, rencontre de

plus en plus de résistance précisément dans ces entités mille fois piétinées, massacrées, parfois même tout bonnement niées, et pourtant toujours vivantes : les peuples.

Il nous semble alors que le Collège, pour peu qu'on lui donne les moyens de déployer son action, pourrait renouer avec son inspiration originelle, voire l'élargir. Né au début des années 60 d'une idée de Guy Héraud, soutenue par la volonté politique de Severino Caveri et de Corrado Gex, il se voulait à l'époque un bastion de résistance contre les avatars des nationalismes meurtriers du XX^e siècle et un espoir, si mince fut-il, pour ces peuples que la fin de la guerre et les traités de paix avaient oubliés, souvent du mauvais côté d'une frontière. Il prônait une solution pacifique, le fédéralisme, mais, avant cela même, la nécessité de regarder les faits pour ce qu'ils sont, à la lumière du principe que l'on ne saurait nier à d'autres les droits que l'on considère fondamentaux pour soi.

Si, aujourd'hui, les minorités doivent non seulement être protégées, mais, plus justement, laissées libres de vivre leur vie, c'est donc aussi dans l'intérêt de tous les peuples. Qu'elles se sauvent et elles donneront l'exemple d'une réussite qu'il sera facile de répéter. Qu'elles soient détruites, en revanche, et un pas supplémentaire vers la ruine, celle de tous, sera franchi. Pour limitée qu'elle soit, la contribution du Collège au premier de ces choix n'est pas négligeable. Et il est tout à l'honneur du Val d'Aoste, cinquante ans après la première édition, d'être toujours l'hôte et l'organisateur d'une aussi belle initiative. ♦

Fondation Émile Chanoux, Aoste



Le Collège d'études fédéralistes est une réalité qui s'impose, au sein du Festival des Peuples minoritaires, par son succès croissant d'année en année. La dernière édition a réuni au Convitto Chabod une cinquantaine de Valdôtains et presque autant de membres des délégations des peuples frères. Si l'ensemble des participants a exprimé sa satisfaction pour la façon dont les thèmes ont été affrontés et pour le brio du professeur Schmitt, nous pouvons, sur la base d'un questionnaire distribué aux participants, dégager les propositions suivantes pour les prochaines éditions : prévoir plus d'heures de cours pour permettre plus de débat et d'échange entre les différentes expériences minoritaires ; fournir du matériel didactique qui permette d'approfondir les sujets affrontés ; publier les actes du Collège ; approfondir la question valdôtaine. Pour ce qui est des thèmes que les participants voudraient qu'on affronte dans les prochaines éditions, nous retrouvons tout particulièrement le fédéralisme, la francophonie, le rôle des conquêtes militaires dans la question minoritaire, minorités et géographie, un approfondissement sur chaque peuple invité.



La didactique

Le plurilinguisme et les langues d'enseignement au Luxembourg



Parmi les États membres de l'Union européenne, le Luxembourg présente le pourcentage le plus élevé de ressortissants étrangers dans sa population (43% de la population totale en janvier 2010). Chaque jour, plus de 80 langues différentes s'y côtoient (le portugais, par exemple, a acquis une importance primordiale, vu le nombre très élevé de ressortissants portugais présents dans le pays) et le multilinguisme est devenu l'une des caractéristiques principales de la nation. Il est ancré de manière juridique ; en effet, la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues règle l'emploi des trois langues officielles : le luxembourgeois, le français et l'allemand. À l'école, le plurilinguisme est à la fois requis et condition de réussite.

Le plan d'études tient compte de cette situation multilinguistique : il reflète le caractère international de la population du Luxembourg et la composition multinationale des élèves de son école. En effet, si le luxembourgeois est la langue véhiculaire en crèche et en maternelle (de trois à six ans), dans les classes de l'école primaire la règle veut que les cours soient principalement dispensés en allemand. Le français est introduit dès la deuxième année, l'anglais - par contre - à partir de l'âge de 13 ans (deuxième année de l'enseignement secondaire). Tout au long du secondaire, le français progresse qualitativement et quantitativement pour devenir finalement la langue principale des classes préparatoires au bac.

Il faut aussi souligner que la plupart des cours de langues sont donnés par des locuteurs natifs et que, si la plupart des communications et informations destinées aux élèves et à leurs familles sont rédigées en allemand, elles sont de plus en plus souvent disponibles même en français et, parfois, en anglais.

Afin de faciliter l'insertion scolaire des élèves arrivant en cours de scolarité ou dont les parents ne maîtrisent pas les langues officielles, l'école publique a mis en place un large dispositif d'accueil. En 2009, les cours d'accueil de l'école fondamentale ont reçu une base légale, après plusieurs années d'expérience pratique. Il s'agit là d'une démarche récente visant l'intégration scolaire rapide de l'élève grâce à une offre de cours intensifs de langue : l'allemand et/ou le français, en fonction des besoins de l'élève. Dans la mesure du possible, les matières non linguistiques sont suivies dans la classe d'attache en compagnie de tous les camarades de classe. Dans l'enseignement post-primaire, cependant, l'offre des classes d'accueil a été maintenue et affinée au fur et à mesure. Mise en place par le ministère de l'Éducation nationale en 2005, la CASNA (Cellule d'Accueil Scolaire pour élèves Nouveaux Arrivants) constitue un autre élément clé du dispositif d'accueil. La cellule a pour mission d'informer et d'orienter tous les élèves de 12 à 17 ans nouvellement arrivés vers un lycée correspondant à leur profil et de soutenir les enseignants en charge des cours et des classes d'accueil : formations, plateforme d'échanges, centre de documentation. Ces offres sont complétées par celle des médiateurs interculturels, qui sont des personnes provenant du même pays que ces élèves de langue étrangère. Par un travail de traduction et de médiation, ils facilitent la communication entre l'école luxembourgeoise et les familles de langue étrangère. Ce travail d'accueil ne peut se faire que grâce à un personnel très qualifié : compétence professionnelle, pour évaluer l'acquis et planifier les apprentissages et sensibilité humaine. ♦

Vito Specchi,
« L'École Valdôtaine »

L'enseignement des langues minoritaires

« L'enseignement des langues minoritaires » était le thème de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du « Centre d'Études francoprovençales René Willien » de Saint-Nicolas, organisée samedi 17 décembre, en collaboration avec l'Assessorat régional de l'éducation et de la culture. Le but du colloque était de poursuivre le débat sur les stratégies les plus efficaces pour la transmission des langues minoritaires et d'alimenter, d'une manière plus générale, la réflexion sur l'avenir de notre civilisation francoprovençale. Les intervenants, porteurs d'expériences diverses mises en place un peu partout en Europe, même au-delà de l'espace francoprovençal ou alpin, étaient des enseignants qui représentaient tous les ordres scolaires, ainsi que des experts en pédagogie des langues. La journée a été riche, la réflexion ayant généré un débat autour des pédagogies basées sur l'immersion linguistique ou axées sur le multilinguisme. Les participants ont tenu compte de la grande variété des patrimoines linguistiques - parfois très différents sur les plans sociologique et géographique -, qui comprennent aussi bien des langues nationales officielles que des langues non reconnues, des langues qui sont minoritaires dans un État mais bénéficient d'un statut de langue officielle dans un autre, des langues pratiquées et des langues désormais tombées en désuétude, ainsi que des langues qui sont enseignées dans les écoles publiques ou les écoles privées et font l'objet de choix pédagogiques différents, en fonction de leur qualité de langue minoritaire maternelle ou de langue ethnique non maternelle. Certaines questions cruciales sur le thème de l'enseignement des langues minoritaires ont été posées, notamment en ce qui concerne la nécessité de choisir des stratégies basées sur l'immersion linguistique et d'accorder une attention prioritaire à la formation des enseignants (qui devraient être reconnus et formés par le système universitaire), tout en encourageant, parallèlement à l'enseignement des langues, la mise en place de classes de civilisation (toujours dans une optique dynamique et sans tomber dans les clichés folkloriques) et de classes d'éveil aux langues, afin de faire naître chez les enfants l'envie d'apprendre d'autres langues que la leur et la curiosité d'aller vers les autres cultures. Enfin, la soirée s'est terminée dans un climat de convivialité, avec des textes en patois valaisan chantés sur la musique country de Paul Mac Bonvin.



Les auteurs et les livres

Les grands penseurs du fait minoritaire : Albert Memmi

Albert Memmi naît à Tunis en 1920, dans une très modeste famille juive arabo-phonie. Il fréquente le lycée français de Tunis et étudie la philosophie à l'université d'Alger. En 1943, il est incarcéré dans un camp de travail en Tunisie. Après la guerre, il prépare son agrégation de philosophie à la Sorbonne et épouse une Française. De retour en Tunisie, il y enseigne et commence à écrire. En 1956, la Tunisie proclame son indépendance. Bien qu'il en ait soutenu le mouvement d'émancipation, Albert Memmi n'arrive plus à trouver sa place dans un pays devenu un État musulman. Il se fixe alors définitivement en France, où il devient professeur de psychiatrie sociale à l'école pratique des hautes études et attaché de recherches au CNRS. Albert Memmi est naturalisé français en 1973 et son œuvre, traduite dans une vingtaine de langues, s'est vue décerner de nombreux prix. Entre fictions et essais, se basant sur sa propre expérience dont il arrive à tirer des analyses d'une remarquable lucidité encore qu'elles ne perdent rien en chaleur et en

passion, Memmi questionne, dans son œuvre, la réalité de la diversité et du racisme qui y est trop souvent lié. Son œuvre maîtresse - la plus connue, en tous cas - est sans doute le *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*. Écrit au début de la révolte algérienne contre la colonisation française, le livre démontre, par une logique implacable, l'irréductibilité du conflit entre colonisateur et colonisé et l'inévitabilité d'un affrontement violent entre les deux. Et, marque particulière du génie de Memmi, l'auteur refuse explicitement l'explication marxiste du fait colonial, en un temps où tout semblait devoir passer par

ce filtre : si la colonisation est bien sûr une pré-dation, elle est cependant autre chose aussi, un conflit qui n'est pas « de classe à classe », mais « de peuple à peuple ». Mais l'intérêt du livre, qui tient vraiment aux règles générales que Memmi arrive à dégager d'un cas particulier, dépasse cependant - et de loin - le cadre colonial classique. Livre de chevet de nombre de mouvements séparatistes dans le monde (les Québécois et les Basques, entre autres), il pourrait même servir de pierre de touche de l'existence d'une situation para- ou quasi-coloniale dans un cadre minoritaire, notamment en raison de la merveilleuse analyse que Memmi fait du bilinguisme sous un régime colonial, qu'il qualifie justement de « drame » linguistique. Aujourd'hui encore, une lecture actuelle, enrichissante et à ne pas manquer pour qui voudrait comprendre quelque chose au fait minoritaire. ♦

Joseph Bréan (1910-1953)

Un jeune prêtre au cœur valdôtain et Langages de l'âme. Recueil de textes

par Marie-Rose Colliard

Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste, en collaboration avec l'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste et le Chapitre de la Collégiale Saint-Ours d'Aoste, Sarre (AO) 2011



À l'occasion du centenaire de la naissance de Joseph Bréan (1910 - 2010), l'Assessorat de l'éducation et de la culture a parrainé une recherche d'archives approfondie sur cet homme qui a marqué par son action et sa pensée l'histoire valdôtaine, dans une période difficile et en même temps glorieuse pour le Val d'Aoste, alors que la Région, au sortir de l'expérience de la dictature fasciste et des désastres de la guerre, jetait les bases sur lesquelles elle allait construire son autonomie. Ces deux ouvrages présentent l'un une riche biographie de Bréan et l'autre une anthologie de ses écrits renfermant une quarantaine

de textes, dont plusieurs inédits. Ils offrent ainsi une vision d'ensemble complète des diverses facettes de cet homme qui fut l'un des Valdôtains les plus illustres et clairvoyants du XX^e siècle : profondément attaché à sa terre, défenseur acharné de sa langue maternelle, il sut conjuguer sa mission sacerdotale et les valeurs traditionnelles de son peuple dans une optique de progrès matériel et moral, résolument tourné vers la modernité. Figure de proue du régionalisme et de l'autonomisme, il s'inscrit - du fait de ses multiples contacts à l'échelon européen - dans la droite ligne de la pensée des philosophes chrétiens d'inspiration personnaliste et fédéraliste (Maritain, Daniel-Rops), en marche vers une Europe des régions. ♦





Le personnage

Yann Fouéré,
militant breton
et fédéraliste
européen

C'est à l'âge de 101 ans que Yann Fouéré vient de nous quitter. Sa vie passionnante est celle d'un breton et d'un européen convaincu.

Dans les années 1930, la répression envers les langues autre que le français est très forte en France. Fouéré lance une grande pétition pour l'enseignement du breton dans les écoles publiques de Basse-Bretagne, qui remporte un grand succès. Il participe à de nombreuses manifestations internationales, qui lui ouvrent les yeux sur le problème des minorités nationales. Confronté à la montée des périls en Europe, il adopte une attitude de refus des idéologies totalitaires. À la tête de « Peuples et frontières », revue des différents partis autonomistes, il en vient à penser qu'il faut créer un puissant organe de presse régionaliste en Bretagne. C'est alors qu'éclate la seconde guerre mondiale.

Fouéré aide les nationalistes basques pourchassés par les troupes franquistes, victorieuses au sud des Pyrénées, à s'exiler et permet au président basque en exil, Aguirre, de pouvoir circuler librement.

Suite à la débâcle française de mai-juin 1940, le gouvernement de l'État français, installé à Vichy, met en place un régime de collaboration active avec les nazis. Les activités bretonnes sont, elles, tolérées par les Allemands, sans favoritisme particulier.

Fouéré, qui s'est installé à Rennes, profite de cette situation inédite pour prendre la tête de la rédaction du quotidien « La Bretagne » et également, à partir de 1942, de « La Dépêche ». Il entend faire émerger un large mouvement favorable à une réforme régionale dans le cadre de l'État français. Ce dernier autorise d'ailleurs la création d'un organe de réflexion, le Comité consultatif de Bretagne, dont Fouéré est le secrétaire général entre 1942 et 1944. En janvier 1943, le Conseil présente un projet de Statut pour la Bretagne au gouvernement français, prévoyant entre autre la réunification de la Bretagne (séparée administrativement depuis 1941) et l'enseignement du breton, ainsi que de l'histoire de Bretagne dans les écoles. Ce projet est rejeté.

À la Libération, le Conseil consultatif de Bretagne assure les nouvelles autorités de sa disponibilité pour remettre en place l'appareil administratif. Mais c'est le temps de ce que les historiens appellent « l'épuration française », période de répression intense (procès et exécutions) organisée par les nouvelles autorités politiques françaises.

Pour échapper à un procès orchestré par ses ennemis politiques, qui avaient prévu une peine extrêmement lourde, il quitte sa Bretagne et part en exil. C'est en 1955 que s'ouvre le procès en révision de Fouéré, devant le tribunal militaire de Paris : il se conclut par un acquittement pur et simple. Il peut enfin rentrer en Bretagne et travaille à la rédaction d'un Projet d'organisation de la Bretagne qui reprend les grandes lignes des propositions de 1942. Ce programme est très modéré : il vise l'obtention « d'une représentation parlementaire régionale, administrant les affaires propres à la Province ». Les promoteurs du POB lancent en 1957, à Lorient, le Mouvement pour l'organisation de la Bretagne (MOB) et son journal « L'Avenir de la Bretagne ». Le MOB, qui compte plusieurs milliers de membres, entend défendre le développement économique et social de la péninsule, avec un positionnement fédéraliste ; il va ainsi permettre à la revendication bretonne de refaire surface dans la vie publique. En tant que directeur du journal, Fouéré imprime une marque durable sur le mouvement breton.

Il défend également l'idée d'une Europe démocratique et fédérale, respectueuse de ses minorités nationales. L'Europe aux cent drapeaux, son livre le plus fameux, préconise l'organisation de l'Europe sur une base fédérale avec des régions-nations majeures. En 1981, à Bruxelles, il est l'un des fondateurs de l'ALE, l'Alliance libre européenne, regroupant des partis autonomistes d'Europe. Il crée également la Fondation Yann Fouéré (www.fondationyannfouere.org).

Ayant été toute sa vie, par ses actions et ses écrits, un défenseur infatigable de son pays, Yann Fouéré aura profondément inspiré la pensée fédéraliste européenne. ♦

Mathieu Guihard,
Institut culturel de Bretagne



VALLÉE D'AOSTE

25-26 février 2012

TORNA AVOUÛ MÈ

Aoste, Théâtre Giacosa

Pour la première fois, une comédie musicale en patois, produite par l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste, en collaboration avec la Fédérachon Valdôténa di Teatro Populéro et la compagnie théâtrale Sinequanon.

www.regionevda.it

20 avril / 6 mai 2012

BABEL

FESTIVAL DE LA PAROLE EN VALLÉE D'AOSTE

Aoste, place Chanoux

Le festival, organisé par l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste, est conçu autour de la valeur concrète de la parole, dans ses diverses formes d'expression, et entendu comme moment privilégié d'union entre la dimension locale et la dimension universelle. Le thème de cette 3^e édition sera « La liberté ».

www.regionevda.it

16-18 mai 2012

50^e CONCOURS « ABBÉ J.-B. CERLOGNE »

Féris, Tsanti-de-Bouva

Fête scolaire où chaque classe présente ses propres recherches en francoprovençal valdôtain sur le thème de « L'École au cœur du village ».

www.regionevda.it

COMMUNAUTÉ BASQUE

Février 2012

FESTIVAL HARTZARO

Ustaritz

Le festival revisite le sens du carnaval au Pays basque et associe tradition séculaire et création artistique, dans le but de transmettre ce patrimoine immatériel aux plus jeunes.

www.eke.org/fr/agenda/events

Mars 2012

BI HARRIZ LAU XORI

Biarritz

Festival de théâtre et de musique qui accueille les artistes basques.

www.biarritz-culture.com/fr

ALLEMAGNE

16-24 juin 2012

EUROPEADA 2012

Lausitz

Tournoi de football entre 20 minorités linguistiques européennes (ladins, occitans, gallois, frisons...).

www.europeada2012.sorben.comRégion Autonome
Vallée d'AosteAssessorat de l'Éducation
et de la Culture
Assessorato Istruzione
e CulturaRegione Autonoma
Valle d'Aosta

RENDEZ-VOUS 2012

BRETAGNE

12-19 mai 2012

AR REDAEG

De Brest à Douarnenez, 1 500 km

La Redadeg est une course pour la langue bretonne. Son principe est de passer un relais, sans discontinuer, de jour comme de nuit.

Les kilomètres sont vendus pour récolter des fonds consacrés au financement de projets qui participent à l'usage et à la transmission de la langue bretonne dans la société.

www.ar-redadeg.org

Juin 2012

GOUEL BROADEL AR BREZHONEG

Cavan

Fête nationale de la langue bretonne : 240 artistes, 4 scènes, un « espace enfants », des jeux traditionnels, de la lutte, des défilés de rue, du football gaélique, du théâtre d'improvisation, des stands, des courts-métrages, des expositions et la conférence « Anjela Duval ».

www.gouelbroadelarbrezhoneg.org

CATALUNYA

20 avril / 1^{er} mai 2012

SETMANA MEDIEVAL DE LA LLEGENDA

DE SAINT JORDI - XXV EDICIÓ

Montblanc

Une fête très connue qui consacre chaque année une semaine à la célébration, par des manifestations diverses, de la vie de la Catalogne médiévale et de saint Jordi, patron de la communauté catalane.

www.setmanamedieval.org

12 janvier / 30 mars 2012

TRADICIONARIUS, FESTIVAL FOLK

INTERNACIONAL

Barcelona

Le plus important festival de musique catalane, auquel participent des artistes venant du monde entier ayant des racines catalanes. Au programme : concerts, bals et de nombreuses autres activités réparties sur une période de deux mois et demi.

www.tradicionarius.cat

FRANCE

31 mars 2012

MOBILISATION GÉNÉRALE
POUR L'ÉGALITÉ DES LANGUES

Toulouse - Quimper - Bayonne - Perpignan

Strasbourg - Paris - Guyane - Corse

Martinique - La Réunion

Manifestation des minorités linguistiques françaises pour la reconnaissance des droits des langues régionales, et tout particulièrement pour la défense de la langue occitane.

www.languesregionales.org

GALICE

17 mai 2012

JOURNÉE DE LA LITTÉRATURE GALICIENNE

D'importants auteurs galiciens reçoivent l'hommage posthume de leur peuple pour leur contribution à la diffusion de la langue et de la culture galicienne. Cette année, les honneurs vont à l'écrivain et journaliste Valentin Paz Andrade (Pontevedra 1898 - Vigo 1987), auteur de plusieurs essais littéraires, historiques et économiques.

www.xunta.es/linguagalega

QUÉBEC

8-16 juin 2012

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

Montréal

En cette 24^e édition du Festival de la musique francophone, plus de 250 spectacles, dont 180 en plein air et gratuits, offriront une vision complète de la qualité, de la diversité et de la vitalité d'une programmation riche de musique et... de folie !

www.francofolies.com

SARDEGNA

20 maggio 2012

LA CAVALCATA SARDA

Sassari

Veri protagonisti sono i costumi, le danze, i canti e le destrezze a cavallo, emblemi di una tradizione che sussiste in tutta la sua varietà e ricchezza. La mattina si svolge la sfilata con migliaia di figuranti, a piedi, a cavallo e su carri decorati; nel pomeriggio, i cavalieri si esibiscono in spericolate acrobazie. Chiudono la giornata i bakki tipici dei gruppi in costume.

www.cavalcatasarda.com

2-5 giugno 2012

GIROTONNO

Isola di San Pietro, Carloforte

Quattro giorni ricchi di appuntamenti con incontri legati alle tradizioni culturali e una rassegna enogastronomica internazionale sul tonno di qualità che celebra la tradizione legata alla tonnara.

www.girotonno.org

RENDEZ-VOUS

POUR SIGNALER DES ÉVÉNEMENTS

Tél. +39 0165 363540

Courriel: lavoixdespeuples@regionevda.it

Région autonome Vallée d'Aoste
Assessorat de l'éducation et de la culture
Directeur Alexis Bétemps
Rédacteur en chef Marie-Rose Colliard
Comité de rédaction Étienne Andriano, Saverio Favre,
Bruno Fracasso, Rudi Marguerittaz,
Arline Menghi, Nadia Noro, Patrick Perrier

Impression Imprimerie Valdôtaine, Aoste

Pour recevoir La Voix des Peuples minoritaires :
Assessorat de l'éducation et de la culture
1, place Deffeyes - 11100 Aoste
Tél. +39 0165 363540
lavoixdespeuples@regionevda.it

Toutes les personnes souhaitant recevoir
« La Voix des Peuples minoritaires » via internet
sont priées de communiquer leur adresse de
poste électronique à
lavoixdespeuples@regionevda.it

DOCUMENT FINAL

Les représentants de la Vallée d'Aoste, du Québec, de la Galice, de la Sardaigne, de Valence, de la Bretagne, de la Haute-Savoie, du Valais (Suisse), de la Corse, du Frioul, de Coumboscuro, des Walser (Vallée d'Aoste, Alagna, Macugnaga et Formazza), des Francoprovençaux du Piémont, des Ladins de la Région autonome du Trentin Sud-Tyrol, des Cimbres, des Mochènes, ainsi que des Occitans français et piémontais, réunis à Aoste le 10 septembre 2011, à l'occasion du 3^{ème} Festival des peuples minoritaires, organisé par l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste,

RECONNAISSENT

l'importance de ce rendez-vous annuel, qui renforce la solidarité entre les minorités linguistiques et leur permet d'échanger des expériences et de bons procédés de gouvernement, mais aussi d'approfondir leur connaissance réciproque ;

CONSTATENT

que « la minorité est partout » et qu'il n'existe pas d'états sans minorités, si bien que le fait minoritaire est une réalité majoritaire dans le monde ;

CONSIDÈRENT

que cette rencontre politique et culturelle est indispensable pour lutter contre les risques de mondialisation, laquelle tend à niveler les diversités culturelles et à nier les valeurs de base de celles-ci ;

SOULIGNENT

l'actualité du fait minoritaire en Europe, que reconnaît entre autres le Traité de Lisbonne ;

CONFIRMENT

la nécessité que les minorités linguistiques oeuvrent ensemble pour obtenir une directive européenne qui, dans le respect des différents systèmes constitutionnels, dicte aux États certains points de référence pour la sauvegarde et le développement des minorités linguistiques ;

INDIQUENT

que la pluralité des langues et des cultures constitue une garantie en vue d'une globalisation soucieuse des droits fondamentaux des personnes et des communautés et respectueuse du principe de subsidiarité ;

SOUHAITENT

que tous les instruments possibles soient mis en œuvre afin de valoriser le plurilinguisme et la protection des langues les moins répandues ;

CONSIDÈRENT

que les peuples minoritaires, grâce à l'expérience qu'ils ont acquise dans la défense de leurs droits et l'affirmation de leur identité, peuvent apporter une contribution valable à l'élaboration de modèles et de parcours propres à atteindre ce but.

C'est pourquoi les représentants des peuples signataires

S'ENGAGENT

à poursuivre les relations établies et à multiplier les occasions de dialogue et de soutien réciproque ;

SOUTIENNENT

la promotion de campagnes d'information pour faire connaître et défendre les minorités linguistiques, de même que les peuples minoritaires et les nations sans État ;

DEMANDENT

que le droit international, les normes européennes, ainsi que les législations nationales et régionales reconnaissent, protègent et soutiennent les minorités linguistiques et les peuples minoritaires, afin d'éviter que l'affirmation d'une seule langue véhiculaire constitue une menace pour la diversité linguistique, et ce, à tous les niveaux ;

S'ACCORDENT

pour se faire les porte-parole des valeurs, des engagements et de l'esprit d'amitié qui ont caractérisé cette année encore le Festival des peuples minoritaires, voulu et réalisé par l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste, auquel ils expriment toute leur gratitude ;

PROPOSENT

la création d'un bureau de coordination institutionnelle et technique, dont la Vallée d'Aoste serait le chef de file, réunissant toutes les réalités - régions et provinces autonomes, États, communautés, mais aussi partis, mouvements, peuples et organisations non gouvernementales - pour atteindre les buts indiqués dans ce document.

Aoste, le 10 septembre 2011

